vient aussi d'une cause générale que révèle également la statistique, a savoir : la diminution de la famille, par la diminution du nombre des enfants.

Il y a soixante et dix ans que l'on comptait, en France, en moyenne, 4,19 naissances par mariage (1); aujourd'hui, l'on n'en compte plus que 3, 19 (2). La fécondité conjugale, en moins d'un siècle, a diminué d'un quart; significatif ralentissement dans l'expansion de la population, qui reporte la pensée a ce que disait Aristote, il y a plus de deux mille ans, que les législateurs grecs, avant de s'épuiser en combinaisons destinées a maintenir l'équilibre des richesses, auraient bien dû rechercher s'il existait un moyen de rendre les unions plus fécondes.

L'on sait avec quelle rapidité, — dès que le luxe s'y fut introduit, — marcha à Athènes la diminution de la population des citoyens obligés de se recruter par des adjonctions successives de mœtèques ou de peuples conquis (3).

Voir Moreau de Jonnès. Éléments de statistique. Paris, 1846, p. 236.
Voir aussi Statistique générale de la France, par Schnilzler. Paris, 1846.
p. 283.11 donne le relevé du nombre des naissances par mariage, en 1841, dans les pays suivants :

Belgique	4.	60
Autriche	4.	58
Angleterre.	4.	25

(2) M. Legoyt, chef du bureau delà statistique, au ministère de l'agriculture et du commerce, qui a plusieurs fois signalé le fait caractéristique de la diminution générale en France du nombre moyen des enfants par mariage, constate à cet égard, dans VAnnuaire de l'économie politique de l'année 1856 (p. 1), les résultats suivants:

1822	à	1831.								٠				3.	64
1832	à	1841.	٠	٠	٠	٠	٠	٠		٠	٠	٠		.3.	31
1842	à	1851.											_	3.	19

(3) Voir Pureau de la Malle. Économie politique des Romains. Paris, 1811, i, 418.